

Département des Pyrénées Orientales Commune de Saint-Laurent de la Salanque

COMPTE RENDU SUCCINCT

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DÉCEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un et le quatorze décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la ville de Saint-Laurent de la Salanque s'est réuni au Foyer Rural, sous la présidence de Monsieur Alain GOT, Maire.

Etaient présents: MM. Alain GOT; Laurence de BESOMBES; Michel FONVIEILLE; Marlène GUBERT-OETJEN; Jean-Louis ALIET; Pascale PELOUS; Marie-Claude ALBA; Thomas BALALUD de SAINT-JEAN; Sandra PARRAGA; Laurent MALET; Christian LLENSE; Magaly MACHET; Franck CAVAGNA; Barbara BARRERA; Christophe DEVISE; Olga LAFITTE; Carmen FAY; José VIEGAS; Julien DESTAVILLE; Célia LEROI; René BAUS; Guy CALVIGNAC; Martine GALDEANO; Fabien CORPETTO; Frédérique PARENT; François MORENO.

<u>Représentés</u>: André RIBAS qui donne procuration à Alain GOT; Sonia BOUTOUBA-DJERIOU qui donne procuration à Barbara BARRERA; Cédrik PANIS qui donne procuration à Thomas BALALUD de SAINT-JEAN; Olivia OLIVE qui donne procuration à Jean-Louis ALIET; Mathieu DURAND qui donne procuration à Laurence de BESOMBES; Eliane PEDROSA qui donne procuration à Frédérique PARENT.

Absente excusée : Marie-José AMIGOU (du point n° 1 au point n° 9)

Date convocation: 7 décembre 2021

(Afférents au Conseil Municipal : 33

Nombre de membres (En exercice : 33

(Qui ont pris part aux délibérations : 32

. Madame Célia LEROI est élue secrétaire de séance.

.....

Le Conseil Municipal:

- 1°) APPROUVE, à l'unanimité des membres présents et représentés, le procès-verbal de la séance du 21 octobre 2021,
- 2°) ARRÊTE, à l'unanimité des membres présents et représentés, la nouvelle composition des commissions municipales,
- **3°) PREND ACTE, à l'unanimité des membres présents et représentés,** de l'actualisation de la Commission d'Appel d'Offres,
- **4°) FIXE, à l'unanimité des membres présents et représentés,** les montants de divers tarifs, taxes et redevances à compter du ler janvier 2022,
- 5°) AUTORISE, à la majorité des membres présents et représentés, Monsieur le Maire, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements présentées, au nom et pour le compte de la commune, et signer toutes les pièces, de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- **6°) APPROUVE, à l'unanimité des membres présents et représentés,** l'attribution des marchés de travaux suivants, relatifs à la restauration de l'intérieur de l'église suite à un incendie :



N° lot	Intitulé du marché	Attribution	Montant
1	Echafaudages	Entreprise SASU SGRP	171 132,28 € TTC
2	Revêtement intérieurs et décors peints	SARL SUD France	353 436,00 € TTC
3	Maçonnerie traditionnelle	Entreprise PY	95 141,70 € TTC
4	Vitraux	Entreprise ATELIER BULLE DE VERRE	18 900,00 € TTC
5	Menuiseries bois	Aucune offre – lot infructueux	-
6	Statuaires, retables et autels	Entreprise SUD France	244 038,00 € TTC
7	Electricité, sonorisation, chauffage	Entreprise Jean TOURRES	153 286,80 € TTC
8	Mobilier bois, stockage	Sans suite pour motif d'intérêt général	-

- **7°) APPROUVE, à l'unanimité des membres présents et représentés,** les termes de l'avenant à la convention de concession de travaux publics valant autorisation d'occupation temporaire pour la construction et l'exploitation d'une installation photovoltaïque au centre technique municipal de Saint-Laurent de la Salanque à intervenir avec la Société Publique Locale Perpignan Méditerranée,
- **8°) DONNE UN AVIS FAVORABLE, à l'unanimité des membres présents et représentés,** sur le lancement de la procédure de création d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) de Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine,
- **9°) APPROUVE, à l'unanimité des membres présents et représentés,** la convention de regroupement avec Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine dans le cadre de l'adhésion au dispositif de valorisation des certificats d'économie d'énergie,
- 10°) MODIFIE, à l'unanimité des membres présents et représentés, le tableau des effectifs du personnel communal au 1er janvier 2022 tel que présenté par Monsieur le Maire,
- 11°) ACTUALISE, à l'unanimité des membres présents et représentés, Le Régime Indemnitaire, tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) du personnel communal,
- 12°) VALIDE, à l'unanimité des membres présents et représentés, l'adhésion à la Convention France Services des Pyrénées Orientales, PREND ACTE de la labellisation de l'espace France Services de Saint-Laurent de la Salanque, APPROUVE l'avenant à la convention France Services des Pyrénées Orientales,
- 13°) APPROUVE, à l'unanimité des membres présents et représentés, la charte d'utilisation de l'espace numérique de l'espace France Services de la Ville de Saint-Laurent de la Salanque,
- 14°) APPROUVE, à l'unanimité des membres présents et représentés, le renouvellement de la convention à intervenir entre l'Associacio per a l'ensenyament del Catala « APLEC » et la commune dans le cadre de l'apprentissage de la langue catalane auprès des élèves de l'école primaire Pablo CASALS durant l'année scolaire 2021-2022,
- 15°) MODIFIE, à l'unanimité des membres présents et représentés, le règlement intérieur de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement périscolaire tel que proposé par Monsieur le Maire,
- **16°) DÉCIDE, à l'unanimité des membres présents et représentés** de déroger au repos dominical pour les commerces de détail aux dates suivantes :
 - . Le dimanche 26 juin 2022
 - . Les dimanches 03, 10, 17, 24, 31 juillet 2022
 - . Les dimanches 7, 14, 21, 28 août 2022
 - . Les dimanches 11 et 18 décembre 2022
- 17°) PREND ACTE du relevé des décisions prises par Monsieur le Maire conformément à la délibération du Conseil Municipal n° 2020-051 du 2 octobre 2020, relative aux délégations consenties au Maire,
- **18°) PREND ACTE** de la liste des immeubles vendus récemment dans la commune pour lesquels le titulaire du droit de préemption urbain n'a pas fait usage de ce droit.